

Bilan de l'emploi en 2018

En 2018, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont augmenté de 1 500 emplois pour atteindre 64 700 emplois. La progression est de 2,3 %, identique à celle observée en 2017. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein croît de 2,8 % par rapport à 2017, la masse salariale de 3,5 % et le salaire moyen brut équivalent temps plein, de 0,7 % à 329 400 FCFP. Sur le marché du travail, les tensions s'accroissent, le nombre de demandeurs d'emploi augmente avec un nombre d'offres d'emploi qui diminue. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est en hausse et leurs profils demeurent recherchés.

L'évolution de l'emploi dans le tertiaire non marchand freine la hausse globale

Le nombre moyen d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a progressé de 1 500 en 2018, soit une augmentation de 2,3 % des effectifs, identique à celle observée entre 2016 et 2017. Depuis 2013, l'emploi a crû en moyenne de 1,3 % par an (800 emplois par an). Le nombre d'emplois salariés à la fin de l'année 2018 (66 000) est proche de celui observé au début de l'année 2010. Les secteurs du tertiaire marchand, de l'industrie, de la construction et du primaire contribuent principalement à la hausse de l'emploi au contraire du tertiaire non marchand dont les effectifs diminuent.

TABLE 1. Emploi salarié annuel selon le secteur d'activité

Secteurs	2015 (nb)	2016 (nb)	2017 (nb)	2018 (nb)	Var. 2018/2017 (%)	Var. moy. ann. 2018/2013 (%)
Primaire	1 747	1 613	1 652	1 802	9,0%	-0,3%
Industrie	4 658	4 674	4 822	5 096	5,7%	1,6%
dont Industrie manufacturière	3 494	3 506	3 628	3 819	5,3%	1,3%
Construction	4 113	4 190	4 338	4 541	4,7%	1,0%
Tertiaire marchand	33 247	34 055	34 927	35 837	2,6%	2,0%
dont Commerce ; rép. automob et motocy	9 063	9 234	9 476	9 762	3,0%	1,6%
dont Transports et entreposage	5 580	5 735	5 858	6 049	3,3%	2,0%
dont Hébergement et restauration	6 820	7 034	7 357	7 563	2,8%	2,9%
Tertiaire non marchand	17 154	17 236	17 501	17 430	-0,4%	0,1%
dont Administration publique	12 883	12 910	13 096	12 994	-0,8%	-0,4%
dont Enseig., Santé-action sociale	4 271	4 326	4 405	4 437	0,7%	1,7%
Total emploi salarié	60 919	61 768	63 240	64 706	2,3%	1,3%

Source : CPS, ISPF

Les effectifs du secteur non marchand sont de nouveau en recul et ceux du secteur marchand toujours en hausse

En 2018, l'emploi dans le secteur non marchand décroît de 0,4 %, soit une perte de 70 emplois avec la diminution des effectifs de l'administration publique. Le nombre de salariés des administrations d'État déclarés à la CPS¹ décroît de 4,2 % à 1 840 emplois,

1. Sur les 10 320 salariés de l'Etat, 2 090 ont été déclarés mensuellement à la Caisse de prévoyance Sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité Sociale en Métropole.

celui des administrations de Polynésie française diminue de 2,7 % (5 530) alors que celui des communes augmente de 1,7 % (4 880).

A l'inverse, le secteur tertiaire marchand continue sa progression comme en 2016 et 2017. L'activité automobile, avec une progression de 7,8 %, tire, comme en 2017, la croissance globale du secteur du commerce. La croissance de l'hôtellerie - restauration est soutenue par l'hôtellerie (+ 2,9 %) comme par la restauration (+ 2,6 %). La progression est forte pour les activités informatiques (+ 8,9 %) ; elle est aussi de 4,0 % dans les télécommunications. Dans l'intérim, la croissance est toujours forte (+ 18 %) comme dans les activités immobilières (+ 11 %) au contraire des activités des ménages et des services personnels² en baisse de 6,8 %. Dans l'industrie, la progression est de 30,7 % dans les industries extractives et également de 34 % dans la fabrication de matériels de transport. Dans la construction, la hausse est principalement soutenue par le gros œuvre (+ 9,9 %). Dans le secteur primaire, l'emploi du secteur pericole progresse de 12 % avec 1 010 emplois.

La hausse de l'emploi est moindre dans les petites structures

En 2018, plus la taille de l'entreprise est importante, plus la reprise de l'emploi est soutenue. Ainsi, dans les entreprises de 10 salariés et plus, l'emploi progresse de 2,8 %. Il augmente de 0,8 % dans les structures de moins de 10 salariés.

Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés mais elles ne totalisent cependant que 22 % des salariés. Les entreprises employant plus de 250 personnes sont rares, 26 au total ; elles concentrent 31 % des emplois salariés en 2018. Les dix plus importantes structures représentent 21 % des effectifs.

La création d'emplois est due aux entreprises pérennes

Le nombre d'établissements employeurs est stable en 2018 après avoir diminué les six dernières années. Le taux de cessation d'employeurs se maintient à 15,2 %. Le nombre de nouveaux employeurs est en hausse de 51 unités, soit un taux de création

2. Les activités des ménages et des services personnels comprennent exclusivement les employeurs particuliers de femme de ménage, jardinier, aide à domicile...

de 15,2 %, en progression par rapport à 2017. Ces nouveaux employeurs ont cependant moins créé d'emplois que les années précédentes. Le stock brut d'emplois créés (emploi des nouveaux employeurs moins l'emploi supprimé par les entreprises disparues) est de 100 emplois comme en 2017.

Le nombre de disparitions d'établissements employeurs se poursuit, mais de façon moins marquée que les années précédentes, les pertes d'emplois chez ces derniers en 2018 sont également au plus bas. Les employeurs présents en 2017 et en 2018 (85 % des établissements) ont embauché 1 360 personnes supplémentaires, soit une hausse de 2,2 % qui est identique à celle constatée entre 2016 et 2017.

TABLE 2. Emploi salarié et établissements employeurs

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'établissement employeurs	8 411	8 385	8 314	8 310
Emplois annuels moyens (nb)	60 919	61 768	63 240	64 706
Disparition employeurs (nb)	-1 444	-1 369	-1 281	-1 265
Taux de cessation employeurs (%)	17,0%	16,3%	15,3%	15,2%
Emploi cessation employeurs (nb)	-1 258	-1 132	-1 049	-1 004
Nouveaux employeurs (nb)	1 368	1 343	1 210	1 261
Taux de création employeurs (%)	16,1%	16,0%	14,4%	15,2%
Emploi nouveaux employeurs (nb)	1 176	1 547	1 152	1 109
Nombre d'employeurs présents en n et n-1 (nb)	7 043	7 042	7 104	7 049
Evolution emploi employeurs présents n et n-1 (nb)	411	435	1 369	1 361

Source : CPS, ISPF

La durée moyenne du travail se reprend en 2018

En 2018, la durée moyenne mensuelle de travail augmente à 145,5 heures par rapport à 2017 (114,8 heures). Le volume total d'heures déclarées est en hausse de 2,8 %.

La part des salariés réalisant des heures supplémentaires (12 %) progresse en continu depuis cinq ans. Le nombre de personnes travaillant à temps partiel (34 %) est en retrait par rapport à 2017. Deux fois plus d'hommes effectuent des heures supplémentaires (15 % contre 8 % des femmes); les femmes sont davantage employées à temps partiel (38 % contre 31 % des hommes).

Le salaire moyen est en progrès

En 2018, le salaire brut moyen pour 144,9 heures travaillées est de 283 700 FCFP, en hausse de 1,2 % sur un an. Il correspond à un salaire net de 243 000 FCFP au 31 décembre 2018. Le nombre d'emplois en équivalent temps plein progresse de 2,8 % en 2018 et s'établit à 55 720 postes. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein croît de 0,7 % en 2018, il se situe à 329 400 FCFP.

Le salaire moyen du secteur primaire diminue de 0,7 % pour la première fois depuis cinq ans. Dans la construction et l'industrie, il est en hausse de 0,3 %. Dans le commerce et l'hôtellerie – restauration, il progresse respectivement de 1,3 % et 0,5 %. Dans l'administration publique, le salaire moyen augmente de 1,6 %. Il est cependant en recul de 0,2 % dans l'enseignement, santé humaine et action sociale.

En 2018, le SMIG horaire polynésien s'est maintenu à 904,82 FCFP soit 152 914 FCFP brut depuis la dernière augmentation d'octobre 2014 pour 169 heures de travail et 132 900 FCFP net. L'évolution du salaire moyen est plus importante que celle de l'indice des prix à la consommation qui diminue de 0,7 % en 2018. La médiane des salaires perçus progresse de 0,5 %. La moitié des salariés perçoivent moins de 213 100 FCFP contre 211 900 FCFP en 2017. Un quart des salariés gagnent moins de 154 900 FCFP et un autre quart plus de 349 700 FCFP.

TABLE 3. Salaire moyen équivalent temps plein selon le secteur d'activité

	2015 (F.CFP)	2016 (F.CFP)	2017 (F.CFP)	2018 (F.CFP)	Var. 2018 /2017 (%)	Var. moy. ann. 2018/2013 (%)
Primaire	214 224	214 849	215 115	213 633	-0,7%	1,1%
Industrie	325 974	330 784	331 974	333 092	0,3%	1,1%
dont Industrie manufacturière	292 722	295 015	291 919	294 154	0,8%	0,7%
Construction	251 138	249 173	249 759	250 532	0,3%	1,2%
Tertiaire marchand	314 132	314 097	315 653	318 760	1,0%	0,6%
dont Commerce ; rép. automob. et motocyc.	280 038	278 602	280 688	284 201	1,3%	0,7%
dont Transports et entreposage	426 193	428 023	428 490	432 400	0,9%	0,0%
dont Hébergement et restauration	248 480	243 227	245 879	247 174	0,5%	0,7%
Tertiaire non marchand	370 719	373 028	373 489	377 814	1,2%	0,5%
dont Administration publique	360 281	361 996	362 480	368 273	1,6%	0,5%
dont Enseig., Santé-action sociale	404 509	408 314	408 264	407 333	-0,2%	0,4%
Total emploi salarié	325 319	326 241	327 106	329 401	0,7%	0,6%

Source : CPS, ISPF

La rémunération moyenne des femmes est de 323 600 FCFP (en équivalent temps plein) contre 333 800 FCFP pour les hommes. Depuis dix ans, cet écart de rémunération entre hommes et femmes diminue régulièrement à 3,1 %. L'écart entre hommes et femmes décroît dans le privé (+ 8,1 % en 2018) ainsi que dans le secteur public au profit des femmes (3,8 %).

Le nombre de salariés percevant moins de 200 000 FCFP bruts par mois est en diminution : ils sont 45 % (29 000) contre 48 % cinq ans plus tôt. En 2018, 7,5 % des salariés (4 900 emplois) gagnent plus de 600 000 FCFP par mois (6,8 % en 2013).

La masse salariale augmente dans tous les secteurs

En 2018, la masse salariale croît de 3,5 % après la hausse de 2,5 % en 2018. Sur cinq ans, elle progresse de 10 % soit une hausse annuelle moyenne de 2 %.

La masse salariale de l'industrie augmente de 6,0 %, celle du secteur primaire de 10,8 % et celle de la construction de 6,5 %. La progression de la masse salariale dans le secteur tertiaire marchand (+ 3,9 %) est tirée par le secteur du commerce (+ 4,4 %) et par le transport et l'entreposage (+ 4,0 %).

La masse salariale des entreprises de moins de 10 salariés s'est accru de 3,4 % alors que celles de 250 salariés et plus a progressé de 4,3 %. La masse salariale correspondant aux salaires de moins de 200 000 FCFP est en hausse de 1,5 % ; pour les salaires de 200 000 à 400 000 FCFP, elle augmente de 3,7 % et de 4,3 % pour les salaires supérieurs à 400 000 FCFP.

Dans l'administration publique, elle s'accroît de 1,6 %. La masse salariale des administrations de l'État progresse de 0,6 %, celle du Pays et des communes ont elles augmenté de 0,2 % et 2,8 % respectivement.

En 2018, la masse salariale a crû (+ 3,5 %) beaucoup plus fortement que le salaire moyen équivalent temps plein (+ 0,7 %). Cette différence s'explique par les reprises marquées des effectifs annuels (+ 2,3 %) et de l'horaire moyen (+ 0,5 %).

TABLE 4. Masse salariale annuelle selon le secteur d'activité

	2016 (F.CFP)	2017 (F.CFP)	2018 (F.CFP)	Var. 2018 /2017 (%)	Var. moy. ann. 2018/2013 (%)
Primaire	3 293 442 672	3 410 784 364	3 778 267 622	10,8%	2,5%
Industrie	17 495 486 082	18 119 537 378	19 200 555 861	6,0%	2,9%
dont Industrie manufacturière	11 535 751 656	11 794 010 861	12 500 071 681	6,0%	2,2%
Construction	10 878 960 879	11 168 939 953	11 898 074 399	6,5%	2,6%
Tertiaire marchand	104 917 109 640	108 348 713 845	112 522 523 882	3,9%	2,6%
dont Commerce ; rép. automob. et motocyc	27 745 892 603	28 684 813 203	29 934 677 554	4,4%	2,4%
dont Transports et entreposage	25 293 130 795	25 893 521 361	26 939 434 687	4,0%	2,3%
dont Hébergement et restauration	16 672 758 677	17 755 129 091	18 351 435 389	3,4%	3,7%
Tertiaire non marchand	70 864 706 849	71 667 601 917	72 860 647 909	1,7%	0,7%
dont Administration publique	52 389 568 755	52 830 210 833	53 673 319 209	1,6%	0,1%
dont Enseig., Santé-action sociale	18 475 138 094	18 837 391 084	19 187 328 700	1,9%	2,4%
Total emploi salarié	207 449 706 122	212 715 577 457	220 260 069 673	3,5%	2,0%

Source : CPS, ISPF

Marché du travail en tension : hausse du nombre de demandeurs et baisse des offres

Le nombre de demandeurs différents est en hausse de 2,5 % en 2018 (28 900), le stock moyen de demandes à chaque fin de mois (DEFM) est stable (12 700). Au 31 décembre 2018, le stock est de 12 500 DEFM, en progression de 5,3 % en glissement annuel. Le nombre de primo-demandeurs croît de 4,4 % à 5 400.

Le nombre de demandeurs en fin de mois de moins de 25 ans diminue tandis que celui des 25 ans et plus augmente notamment pour les femmes. Le nombre de ceux inscrits depuis moins de six mois augmente faiblement tandis que celui des inscrits depuis plus de six mois décroît de 6 %.

Les personnes avec un diplôme inférieur au baccalauréat sont moins nombreuses au contraire des diplômés de l'enseignement supérieur qui sont 8 % plus présents en 2018. Le nombre de demandeurs diplômés du BTP est en recul de 10 %, ceux du commerce et de l'hôtellerie – restauration se maintiennent.

TABLE 5. Demandes d'emplois

	2016	2017	2018	Var. 2018 /2017 (%)
STOCK				
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - au 31 décembre	10 937	11 882	12 514	5,3%
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - moyenne annuelle	12 598	12 760	12 736	-0,2%
<i>inscrits depuis moins de 3 mois</i>	8 110	8 489	8 598	1,3%
<i>inscrits depuis 3 à 6 mois</i>	2 172	2 046	2 055	0,5%
<i>inscrits depuis 6 à 12 mois</i>	1 373	1 275	1 191	-6,6%
<i>inscrits depuis 1 an et plus</i>	943	950	892	-6,1%
FLUX				
Nouvelles inscriptions (1)	36 802	38 706	39 485	2,0%
Demandeurs différents	26 859	28 234	28 934	2,5%
<i>primo-demandeurs</i>	4 853	5 159	5 386	4,4%

(1) un même demandeur peut s'inscrire plusieurs fois dans l'année, mais une seule inscription est active

Source : SEFI, ISPF

Moins d'offres d'emploi aidé

Le nombre d'offres d'emploi de toutes natures baisse de 17,5 % en 2018, soit 8 514 propositions. Les offres d'emploi normal augmentent de 2 % à 3 439 postes offerts. Les offres d'emploi aidé sont en retrait de 28 %. Celles pour le secteur marchand diminuent de 26 % à 2 010 postes offerts et celles du secteur non marchand de 29 % avec la diminution du nombre de CAE. Les offres en stage de formation professionnelle sont en baisse de 25 %.

TABLE 6. Nouvelles offres d'emploi (nb de postes offerts)

	2016	2017	2018	Var. 2018 /2017 (%)
I. OFFRES D'EMPLOI	4 943	6 091	5 448	-10,6%
Offres d'emploi normal	2 276	3 362	3 439	2,3%
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	2 667	2 729	2 009	-26,4%
1. Contrats en entreprise	614	523	766	46,5%
Offres Contrat pour l'Emploi Durable (CED)	103			
Offres Apprentissage (APP)	100	86	118	37,2%
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	35	26	28	7,7%
Offres Convention Relance Emploi (CRE)	50			
Offres Aide au Contrat de Travail (ACT)	306	347	499	43,8%
Offres Aide au Contrat de Travail Professionnel (ACP)	20	40	53	32,5%
Offres Aide au Contrat (ACI)		24	68	183,3%
2. Stages en entreprise	1 980	2 123	983	-53,7%
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	688	1 257	715	-43,1%
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	392	458	121	-73,6%
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	585	136	41	-69,9%
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	133	129	95	-26,4%
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	176	143	7	-95,1%
Offres Contrat de Développement Local (CDL)	6		4	
3. Aides à la création d'entreprise	73	83	260	213,3%
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	73	83	260	213,3%
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	1 323	1 190	897	-24,6%
Demandeurs	761	478	415	-13,2%
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	562	712	482	-32,3%
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	1 572	3 042	2 169	-28,7%
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	1 016	1 808	344	-81,0%
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	225	522	943	80,7%
Offres de stages Contrat de Développement Local (CDL)	331	113	267	136,3%
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	7 838	10 323	8 514	-17,5%

Source : SEFI, ISPF

Les offres d'emploi normal en légère hausse

Les postes en CDD représentent 60 % des offres en 2018, tandis que les offres en CDI sont en augmentation de 22 % en 2018. Les créations de postes sont en nette hausse et représentent un tiers des offres.

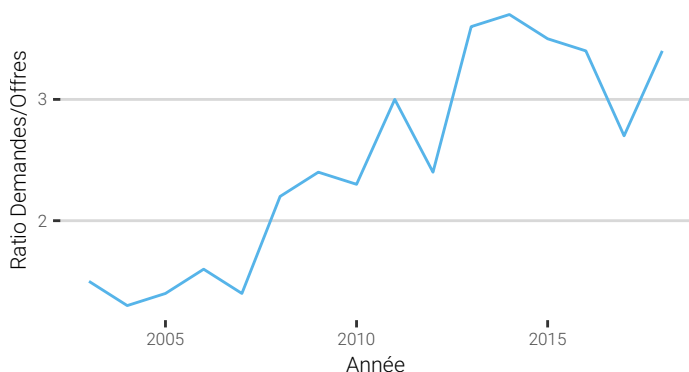
Les offres à destination des diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreuses et représentent 35 % de l'offre normale, soit 1150 postes en 2018. Une offre sur cinq est proposée aux personnes sans diplôme.

Hormis l'administration, les secteurs offrant le plus de postes demeurent l'hôtellerie – restauration, qui bénéficie du regain touristique, et les activités de commerce.

Un marché du travail toujours en déséquilibre

Toutes offres confondues, le nombre de demandes pour une offre d'emploi progresse en 2018, passant de 2,7 à 3,4. Plus ce ratio se rapproche de 1, plus le marché du travail se rapproche de l'équilibre.

Fig. 1. Ratio nombre de demandeurs pour une offre d'emploi



Source : SEFI, ISPF

Définitions

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes. Exemple : un employeur recherche deux secrétaires. De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise. Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... Idem pour une secrétaire, un commercial...

Demandeurs d'emploi : personne déclarant rechercher un emploi.

Inscription : un seul demandeur peut effectuer plusieurs inscriptions dans le mois, mais une seule est active.

Primo-demandeur : personne venant d'effectuer sa toute première inscription au SEFI.

Demandeur actif : un demandeur reste actif durant les trois mois qui suivent sa dernière visite.

DEFM : demandes d'emploi non satisfaisantes en fin de mois : demandes d'emploi actives, restées insatisfaites en fin de mois. Elles correspondent au stock des demandeurs d'emploi actifs en fin de mois

Télécharger les données

- Emploi salarié annuel selon le secteur d'activité (Tab. 1)
- Emploi salarié et établissements employeurs (Tab. 2)
- Salaires moyens équivalents temps plein selon le secteur d'activité (Tab. 3)
- Masse salariale annuelle selon le secteur d'activité (Tab. 4)
- Demandes d'emploi (Tab. 5)
- Nouvelles offres d'emploi (nb de postes offerts) (Tab. 6)
- Ratio nombre de demandeurs pour une offre d'emploi (Fig. 1)
- Données complémentaires

Bibliographie

- C. BODET, J. TORTERAT (2020) *Les indicateurs généraux de l'emploi en 2018*
- C. BODET, J. TORTERAT (2019) *Archipel de la Société : marché de l'emploi en 2018*
- C. BODET (2019) *Le bilan de l'emploi en 2017*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1198
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Mai 2020
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370